

1. Record Nr.	UNINA9910137215603321
Autore	Ougouergouz Fatsah <1958->
Titolo	La Charte Africaine des Droits de L'homme et des Peuples: Une Approche Juridique des Droits de L'homme Entre Tradition et Modernité
Pubbl/distr/stampa	Graduate Institute Publications, 1993 [Place of publication not identified], : Presses universitaires de France, 1993
ISBN	2-940549-37-0
Descrizione fisica	1 online resource (xxx-482 p.)
Disciplina	342.6/085 346.0285
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	<p>La timide recomposition du paysage politique en cours dans un nombre croissant d'États africains est sans conteste le produit en même temps que le moteur de la revendication des droits de l'homme dans ces mêmes États. Adoptée en 1981, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a, avant l'heure, mis l'emphase sur cette relation dialectique entre libération des peuples et libertés de l'individu. Ce n'est pas là la moindre originalité de cette convention régionale que le présent ouvrage se propose d'analyser minutieusement sur un plan juridique. Pour l'essentiel, l'ouvrage consiste en un examen approfondi du contenu normatif et institutionnel de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Cette étude apporte des réponses précises à toute une série de questions qui ne manquent pas d'interpeller le juriste. En consacrant par exemple les devoirs de l'individu, cette convention ne reprend-elle pas d'un côté ce qu'elle donne de l'autre à l'individu ? Les droits de l'individu ne risquent-ils pas d'être sacrifiés sur l'autel des droits du peuple ? À cet égard, un des principaux mérites de cette étude est qu'elle n'hésite pas à explorer certains pans entiers du droit international général ; il en va ainsi à propos de l'absence de clause de dérogation qui fait l'objet d'une analyse rigoureuse sous l'angle du droit des</p>

traités ou encore de la question des droits du peuple. Le fonctionnement de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, installée à Banjul (Gambie) en 1989, est également examiné dans le détail. L'étude s'achève par une évaluation générale de la Charte africaine et de son rôle potentiel dans la protection des droits de l'homme en Afrique. Première monographie exhaustive en langue française sur la Charte africaine, elle est un ouvrage incontournable pour tout praticien du droit ou des relations internationales intéressé par la problématique des droits de l'homme en Afrique.
